

Le nombre d'heures de travail est affecté par les conditions économiques et les changements à la législation des gouvernements et aux demandes des unions. Durant une dépression, le nombre moyen d'heures de travail est réduit parce que quelques patrons répartissent le travail entre autant d'employés que possible. Avec le retour de jours meilleurs le nombre d'heures de chaque employé augmente naturellement. Cette augmentation est cependant contre-balancée par la réduction des heures de travail imputable aux lois gouvernementales et aux accords des unions. La période de cinq ans dont le tableau 23 donne les chiffres est trop courte pour indiquer une tendance définie de la moyenne d'heures de travail.

Pour l'ensemble du Canada, 36 p.c. des employés à gages ont travaillé moins de 48 heures en 1936; 23 p.c., 48 heures; 19 p.c., de 49 à 54 heures et 22 p.c., 55 heures et plus.

Sous-section 3.—Salaires et gages dans les industries manufacturières du Canada.

Le total des salaires et gages payés par les manufacturiers en 1936 est de \$612,-071,434 à 594,359 employés comparativement, à \$777,291,217 à 666,531 personnes en 1929 et \$497,801,844, à 606,523 personnes en 1917. Du total de 1936, \$173,-198,057 ou 28.3 p.c. a été payé à 104,417 salariés qui constituent 17.6 p.c. du total, et \$438,873,377 ou 71.7 p.c. à 489,942 employés à gages, ces derniers représentant 82.4 p.c. de tous les employés.

Le salaire moyen payé dans les industries manufacturières en 1936 est de \$1,659, comparativement à \$2,007 en 1930 et \$1,315 en 1917, tandis que la moyenne des gages, la même année, est de \$896, comparativement à \$777, en 1933, \$1,042 en 1929 et \$762 en 1917. Ainsi, au cours des dix-neuf années depuis 1917, la moyenne des salaires a augmenté de 26 p.c. tandis que celle des gages n'a augmenté que de 18 p.c. (Voir tableau 25.)

Moyenne des gains par province et groupe industriel.—En 1936, la Colombie Britannique accuse la moyenne de salaires la plus élevée, soit \$1,722; elle est suivie par l'Ontario avec \$1,718, Québec avec \$1,631 et le Manitoba avec \$1,579. Le siège social de plusieurs grandes corporations se trouvant à Montréal, Toronto, Vancouver et Winnipeg, la moyenne des salaires tend à s'élever dans les provinces où sont situées ces villes. Dans d'autres provinces, les moyennes sont moins élevées, la Saskatchewan accusant la plus basse. Il n'y a pas de tendance régionale apparente dans la moyenne des salaires indiquée au tableau 24.

La Colombie Britannique, avec une moyenne de gages de \$1,055 par année, est en tête en 1936, sa moyenne étant de \$159 de plus que la moyenne générale. Dans les provinces de l'Ouest la moyenne des gages est généralement plus haute, à cause de la proportion anormalement faible d'ouvrières. Dans les quatre provinces situées à l'Est, la moyenne des gages dans les manufactures est inférieure à la moyenne du Dominion, tandis que de l'Ontario à l'Ouest c'est le contraire. Le caractère saisonnier de certaines des principales industries, notamment la conserverie et la saurissierie du poisson et l'abatage du bois, tend à abaisser la moyenne dans les Provinces Maritimes et dans Québec, tandis qu'en plus, Québec a aussi une plus grande proportion d'ouvrières à gages (employées principalement dans les industries textiles, alimentaires et du tabac) que toute autre province excepté l'Île du Prince-Edouard.

La plus forte moyenne de salaires, savoir \$1,866, est déclarée par le groupe des métaux non ferreux, tandis que le groupe des produits animaux, avec une moyenne de \$1,338 en 1936, accuse la plus basse. Dans les gages payés, le fer et les métalloïdes